

**Prévention Sécurité**

**REF : DPS2013010**

**Signataire : P. LE BAS**

Séance du Conseil Municipal du 27/06/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

**OBJET : Participation de Bernard VINCENT à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 27 et 28 juin 2013 à Cascais (Portugal)**

**EXPOSE :**

La ville d'Aubervilliers est membre du réseau du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS) et représentée au comité exécutif du Forum.

La mission de l'EFUS est de favoriser des échanges multilatéraux de pratiques et d'expériences locales, principalement à travers l'Europe. Ces échanges se font au travers d'un site web, de conférences, d'ateliers de formation, de publications et de projets financés par l'Union européenne.

L'Assemblée Générale se réunira les 27 et 28 juin 2013 à Cascais au Portugal. Pour cette occasion, le comité exécutif renouvellera ses membres.

Dans ce cadre, la Ville d'Aubervilliers est de nouveau candidate à sa réélection.

Il est proposé au conseil municipal de valider que Bernard Vincent, dans sa qualité de conseiller municipal, y représente la ville d'Aubervilliers.

La ville prend en charge les frais de séjour dans le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2013010

Signataire : P. LE BAS

**OBJET :Participation de Bernard VINCENT à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 27 et 28 juin 2013 à Cascais (Portugal)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de participer au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS),

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la représentation de la commune par Monsieur Bernard VINCENT, en sa qualité de conseiller municipal, à l'Assemblée Générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine les 27 et 28 juin 2013 à Cascais au Portugal.

**APPROUVE** la candidature de la Ville d'Aubervilliers à sa réélection au comité exécutif du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine.

**PREND EN CHARGE** les frais de voyage et de séjour (hébergement, transport) de Monsieur Bernard VINCENT. Les frais de séjour lui seront remboursés dans le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

La dépense sera inscrite dans le budget 2013 et imputée sur la ligne 002/6532/021.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 05/07/2013

Publié le 03/07/2013

Certifié exécutoire le : 05/07/2013

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué